

Ça vaut le détour...



Infos - Conseils

► Les Granges du Château

A l'origine, cette salle des fêtes était un clos-masure, typique de la campagne cauchoise, une ferme où les bâtiments agricoles se dispersent dans un pré entouré de talus plantés de grands arbres, ici des hêtres.

Les Granges du Château sont lauréates du prix régional 2010 des Rubans du patrimoine.

D'une grange à la base en ruines, les Granges du Château sont devenues un lieu de réception alliant le charme de l'ancien avec le modernisme d'une belle salle de réception.

Inaugurées en 2009, elles sont aujourd'hui également un lieu d'expositions de peinture et diverses animations.

► Le blason

En terme héraldique, le logo représente Saint-Martin (celui existant dans l'église de la commune), chargé de trois arbres de Sinople.

Les trois couleurs ont toutes une signification.

Le jaune représente l'or et plus précisément le Saint Martin d'Or, le rouge, les gueules et le blanc le chef d'argent.



Yerville et ses environs

Yerville, cité cauchoise de caractère, se situe au centre du territoire de la Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux. En plein cœur du pays cauchois et à seulement 25 km de la côte d'Albâtre, ce territoire, composé de 19 communes se découvre tout au long de ses itinéraires... où le terroir, ruralité et nature raviveront les charmes de la campagne.

Référence Carte

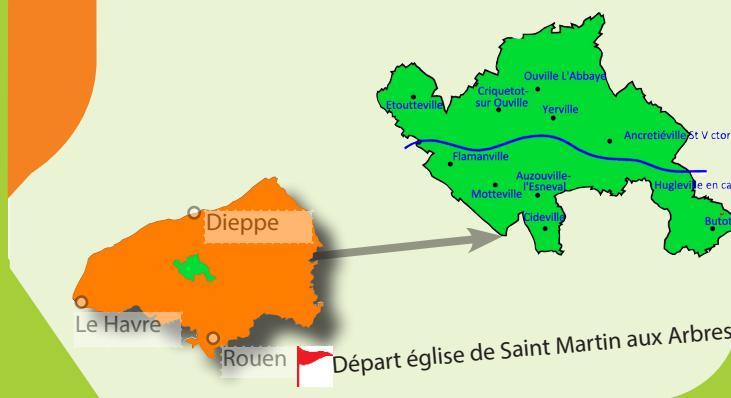
IGN Série bleue (1 : 25000)
N° 1910E

Renseignements

Office de Tourisme
Yerville - Plateau de Caux
Tél. : 02 32 70 33 81
www.cc-yervilleplateaudecaux.fr

Office de Tourisme
du Pays Plateau de Caux Maritime
Tél. : 02 35 97 00 63
www.plateaudecauxmaritime.com

Seine-Maritime Tourisme
Tél. : 02 35 12 10 10
www.seine-maritime-tourisme.com

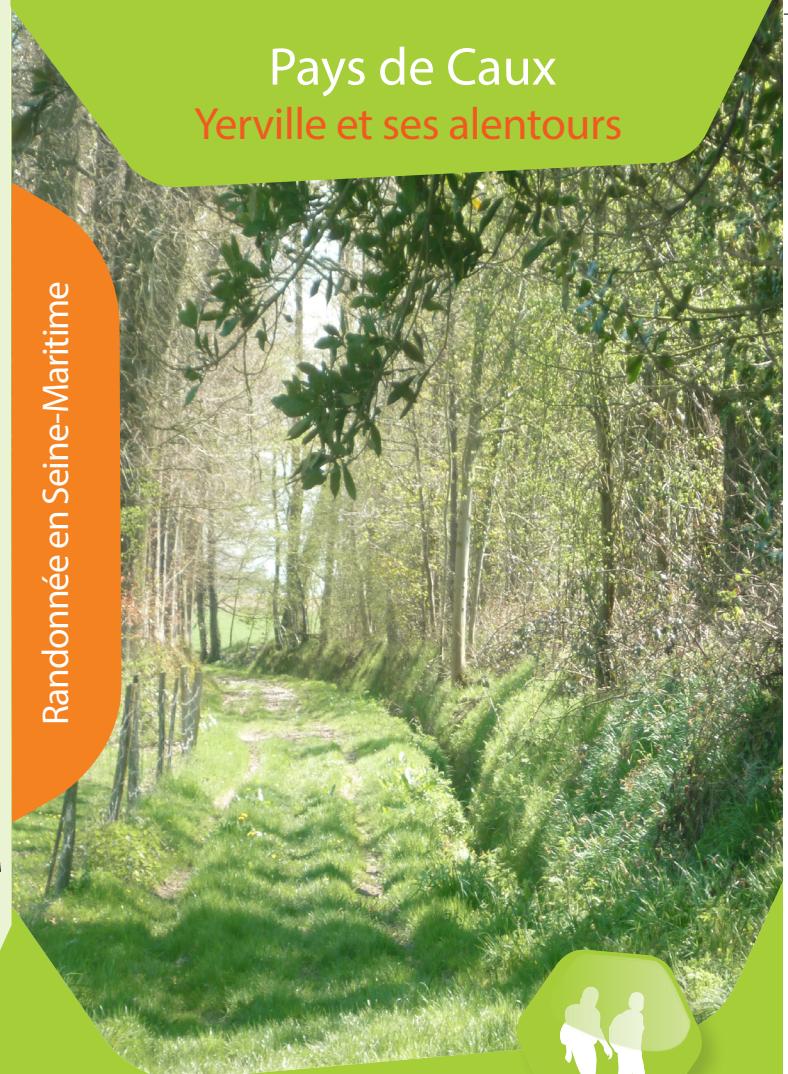


Document réalisé par la Communauté de Communes d'Yerville-Plateau de Caux.



Pays de Caux Yerville et ses alentours

Randonnée en Seine-Maritime



RANDONNÉE À PIED

Circuit de Saint Martin aux Arbres
Au détour des châteaux de Saint Martin aux Arbres

10 km - 2h30 environ



Circuit Au détour des châteaux de Saint Martin aux Arbres

10 km - 2h30 environ

Départ : église de Saint Martin aux Arbres

AVIS DU RANDONNEUR

Parcours à travers les chemins verdoyants de la commune

1 Le départ se fait auprès de la mairie. Vous pourrez en profiter pour admirer l'Eglise de Saint Martin.construite au XIIème siècle et remaniée aux XVIème et XVIIème siècle. 

2 Dirigez-vous ensuite en face de vous, l'église sur votre droite. Vous rejoindrez alors la rue de Tattemanville, pour ensuite accéder à la rue de la hêtraie. Au bout de 300 mètres, vous découvrirez un manoir magnifique, construit en 1895. 

3 Longez alors la hêtraie, longue d'environ 400 mètres où à son issue, vous aborderez un petit sentier croisant la D88. Ce parcours vous mènera au sein d'une promenade arborée qui vous conduira au hameau des Mares. La ferme sera alors le contournement pour rejoindre le chemin de son autre côté.

Une belle et longue balade à travers un chemin de plaine de 1.5 km vous amènera à la « Ferme du Moulin », belle bâtisse. 

4 La Ferme du Moulin sur votre droite, empruntez le chemin de plaine long de 600 mètres afin de rejoindre la D88 et vous retrouver face au château d'eau. 

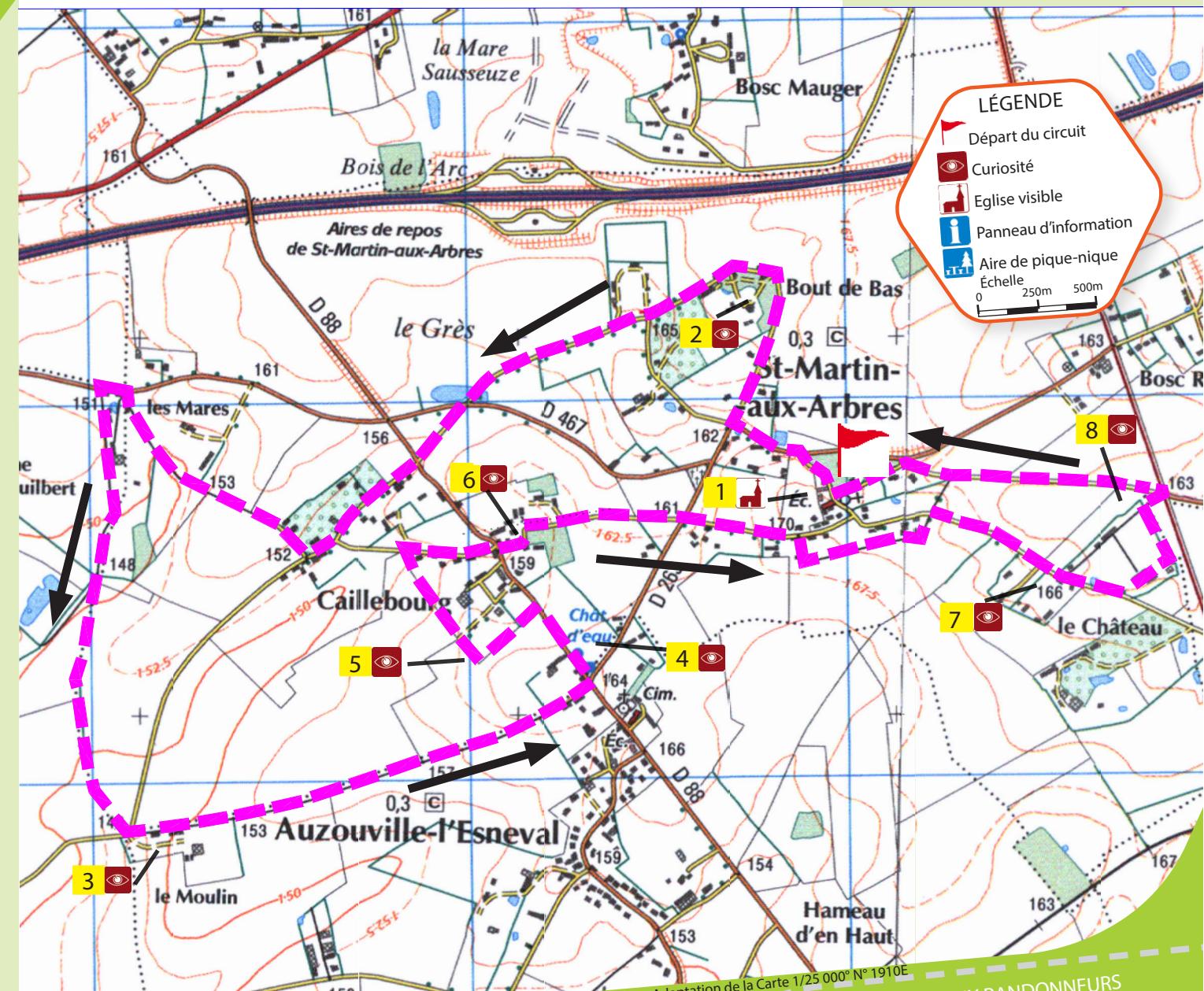
le chemin sur votre gauche qui mène au centre équestre du Caillebourg. 

6 Vous contournez alors ce centre équestre afin d'arriver sur une petite route. Empruntez la alors sur votre droite qui vous mènera de nouveau sur la D88. Empruntez la route en face de vous. 100 mètres plus loin sur votre gauche, vous découvrirez un somptueux manoir, le manoir du Caillebourg, datant du XIXème siècle. 

7 Au bout de 400 mètres, croisez la départementale D263 pour rejoindre la rue Lamartine. Vous passerez alors derrière la rue de la mairie et tournez sur la droite pour contourner les maisons neuves du hameau. Au bout de ce parcours, rejoignez alors la rue du château, qui porte bien son nom. 

8 Quelques centaines de mètres plus loin, tournez sur votre gauche et longez ainsi les derrières des Granges du château. 

9 A l'issue de ce parcours, tournez sur votre gauche afin de récupérer le point de départ du chemin de randonnée.



Le manoir du Caillebourg



RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ! Ne pas s'écartez des chemins
- ! Ne rien jeter, emporter ses déchets
- ! Tenir les chiens en laisse
- ! Ne pas pénétrer dans les propriétés privées
- ! Respecter la nature, les cultures, les animaux
- ! Pensez au travail des agriculteurs et des forestiers
- ! Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT).
- ! En période de chasse, être prudent
- ! En forêt ne pas allumer de feu

© IGN Paris - 2008 - Autorisation N° 43 - 072008 - Adaptation de la Carte 1/25 000° N° 1910E